L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 JANVIER 1888. — 61ème Année

BUREAUX: rue de Chartres No. 73.

FEUILLETON.

No. 8. Commencé le 22 janvier.

YAN.

—PAR—

PAR JEAN RAMEAU.

I.

(Suite.)

Elles s'acharnèrent sur le laurier, les mains du vieillard; et, dans la frondaison noire de l'arbuste tranché, les menues fleurs rondes semblaient lui sourire, comme de petites têtes odorantes. Et, avec la pointe de son couteau, il ornementa minutieusement le manche, dessina des rangs fantasques de croix, de circonférences, de becs d'oiseaux. Et quand le manche en fut pittoresquement recouvert, il prit des roses, des violettes, des primevères, toutes les fleurs poussées dans le jardin qu'avait cueillies une servante; et, avec un mauvais goût rare, en attacha des poignées ici et là, dans le branchage touffu du laurier; ce qui donna un grand cône fleuri et bizarre, une monstruosité de plante invraisemblable, de végétal composite, exhalant des parfums tendres, violents, délicats, inconnus qui stupéfiaient les narines, et exhibant un fouillis de couleurs roses, vertes, jaunes, bleues, ponceau ou pivoine, qui ahurissaient les yeux. Et, par-dessus le tout, dans l'aigrette triomphale de la cime, il suspendit, très apparent et très inattendu,—les grands artistes ès-rameaux avaient souvent de ces inspirations étranges,—un pain, un grotesque pain de deux sous, d'un bête à faire peur.

—Hein! s'exclama Yan, achevant son œuvre d'un coup de pouce; si le bon Dieu va être flatté de descendre là-dessus!

Mais il frémit d'indignation:

—Scélérat! lança-t-il vers Emile.

Et ses jambes paralysées eurent un frisson de honte.

—Voilà comment tu t'occupes de moi, païen! Ah! oui, je vois! grinça-t-il. Le député! tu regardes si le député arrive! Car il doit aller à la messe, dans sa voiture à deux chevaux!

—Mais, papa, je vous assure que....

—Tais-toi! Et moi aussi, je vais aller à la messe! Et nous allons voir, Diou biban, lequel des deux, du député ou de moi, aura le plus de succès!

Et se retournant vers le séou, il appela:

—Pontoun! attelle les bœufs au char vert, lave leurs pieds, cire leurs cornes et mets sur leurs têtes la peau de mouton des grandes foires!

Et à la servante:

—Fillon! voici la clé de l'armoire, apporte-moi ma chamarre bleue, mes sabots vernis, et la ceinture de soie rouge que m'avait donnée ma défunte femme! La rouge, tu entends bien, Fillon!

Et, à Emile, en prenant un essor sur ses hautes béquilles.

—Ton député, enfant! ton député!... Mais le suisse de la cathédrale de Dax pourrait venir, petit! il ne m'irait pas là!

Et le vieux Yan alla fièrement plonger sa tête blanche dans le bassin du puits, pour procéder à la pompeuse toilette des grands jours.

III

Sur la place de l'Eglise, tout Salignacq était rangé. Des hommes voûtés, des femmes maigres, des enfants hâlés et silencieux. La plupart des hommes portaient de longues branches de laurier sur les bras. Il était dix heures. La [illegible] des rameaux allait commencer. Et, sur la route, toute pleine de soleil comme un blanc fleuve de lumière, les retardataires arrivaient, calmes et [illegible] dégingandés, en portant leur laurier haut sur l'épaule, ainsi qu'un [illegible].

Soudain, sur la place, grand brouhaha. Toutes les têtes s'orientent vers la route. Et les lauriers eux-mêmes, penchés et vaguement curieux, paraissent de grands badauds végétaux, regardant au loin, et haussant leurs longs cous feuillus.

—Tieus! s'exclame un paysan. Bignaou!

—Hein? demandent trente gosiers.

—Yan du Bignaou, qui vient à la messe!

Certes, c'était un grand événement. Depuis bien longtemps il n'allait à la messe qu'une fois chaque année, le riche Yan du Bignaou. Il venait sur son char vert, le jour de Pâques, se confessait, communiait, déjeunait chez le curé, puis s'en retournait après les vêpres, joyeux de cette joie très triste qu'on éprouve après une bonne partie de plaisir.

Cette fois, Yan anticipait sa petite escapade annuelle. L'émotion fut profonde.

—Que se passe-t-il donc?

—En voilà une nouvelle!

Mais on se tut. Le char de Yan débouchait sur la place, grave, majestueux, luisant comme un soleil vert. Il était escorté de paysans serrés et respectueux, qui presque tous, étaient les métayers du vieux Bignaou; et les bœufs qui portaient le maître avaient une grande allure solennelle, comme ces bœufs de l'histoire franque qui roulaient sur des chars moelleux, de pacifiques et indolents monarques. Et Yan avait sur sa figure une grande lumière de triomphe. Son béret prenait des airs d'auréole.

—Boun yourn, Yacoulet! Boun yourn, Bertranoun! Adiou, Hillotte! Il les saluait tous et toutes. Et ses paroles tombaient de chaque côté du char, aimantes et réjouies comme une pluie de roses. Il se tenait assis sur le rebord de son véhicule, et, malgré la lourde couverture de laine qui emmaillotait ses noueux genoux, malgré les mitaines épaisses qui emprisonnaient ses mains tremblantes, malgré le confortable cache-nez violet qui étreignait son cou frileux, il se trouvait heureux de son destin, le pitoyable et invalide Yan. Et jamais il n'avait savouré plus béatement la banale félicité de vivre, même aux jours lointains où, sur un char semblable, il s'en allait au travail en sifflant comme un merle, le long des routes argileuses où il rencontrait des floraisons de cerisiers et des sourires de jeunes filles.

—Boun yourn, boun yourn, assios!

Et vers lui montaient, comme un encens rustique, les phrases admiratives des laboureurs:

—Ce Yan!

—Quels bœufs il a!

—Et quel char!

—Voyez donc ces ferrures!

—Il y en a pour cinq cents francs!

—Et ça reluit!

—Et c'est propre!

—Quel Yan!

Et l'on contemplait tout: les cocardes des bœufs, leurs jougs sculptés, leurs pieds vernis, leurs couvertures galonnées de rouge, la peau de mouton qui leur servait de coiffure et qui éclatait blanche comme une neige frisée.

Et Yan humait les éloges qui s'élevaient vers lui; et, dans sa petite vanité de paysan, il se glorifiait de penser:

—Oui! oui! des 943 habitants de la commune, c'est toujours moi le plus riche, le plus regardé, le plus envié, Diou biban!

Brusquement, autour de lui, un bruit insolite fit retourner toutes les têtes.

C'était un roulement grandissant, de très bel effet.

Et un unisson de chuchotements discrets s'entendit tout à coup.

—La voiture du député!

Vlan! ces mots frappèrent Yan en pleine poitrine. Et le vieux bonhomme chancela.

Lui-même, il tourna la tête. Et il vit, dans un soulèvement de poussière prestigieux comme un nuage d'apothéose, deux grands chevaux orgueilleux, derrière lesquels volait une altière voiture, une voiture d'éblouissement.

—Le député!

Yan lui-même s'exclama ainsi, en tressaillant d'admiration. Et il trembla quand il vit, sur la tête des chevaux, des plaques étincelantes qui lui envoyèrent des éclairs dans les yeux, et sur leurs ventres fins, des crins luisants comme les robes en soie de belles dames, et, dans la voiture découverte, derrière un cocher distingué comme un juge d'instruction, tout à coup, prospères et radieux, *Eux*, les deux personnages vers qui convergeaient tous les regards, s'élevaient toutes les bouches pensées, s'ouvraient toutes les beautés: le député et sa fille; lui, tout noir, elle, toute rose.... Eux!

—Ecartez-vous, Yan! Laissez passer!

C'étaient ses admirateurs anciens qui lui parlaient ainsi. La voiture avait dû s'arrêter près du char du Yan. Le cocher fronçait des sourcils imposants.

—Laissez donc passer, Bignaou!

Et le métayer de Yan se [illegible] la tête des bœufs, puis les guida vers le bord de la route, pour faire place au fringant équipage du député.

Il passa, l'équipage. Et Yan lança un souffle de colère capable de faire tourner un moulin.

—Eh bien, quoi! Il ne pouvait pas rester derrière! lança-t-il au métayer, en le foudroyant d'un regard.

Mais on l'écoutait bien! Il n'y avait plus personne autour de lui. Tous ils avaient filé après le député, leurs lauriers en désordre, leurs blouses ballonnées de vent, sans mot dire, abrutis dans l'extase et regardant tellement, tellement, qu'ils semblaient, avec leurs prunelles ahuries, vouloir avaler leur "honorable" et tout son attelage, goulûment, par leurs yeux affamés.

Et là-bas, sur le seuil de la sacristie, le curé aussi regardait. Et Emile, l'indigne petit-fils de Yan de Bignaou considérait également le député et peut-être sa fille. Et il s'était coiffé, le morveux, d'un abject chapeau de feutre, pour honorer le châtelain de la Taulade, certainement. Et comble de misère, lui aussi, le hargneux et pitoyable Yan enfin, sentait bien que ses propres yeux, éblouis, comme les yeux de tout le monde, ne pouvaient se détacher de cet équipage infernal, dans lequel trônait—oh! déchéance!—celui qui était bien, à cette heure, le plus grand personnage de Salignacq!

—Tin-que-tin-tin! Tin-que-tin-tin!

C'est le curé qui sonne la messe. Mais on s'en émeut médiocrement, ce jour-là. Toutes les dévotes sont autour du député.

—Oh! Marguerite, quel charmant homme!

—Et quel grand air, Cataline!

Et les jeunes gens, laissant tomber leur mâchoire d'enthousiasme—regardaient Mlle Florence, car tout le monde savait déjà le nom de la fille du député, cette belle demoiselle Florence, qui avait des choses dans le dos et sur la poitrine, et autour des jambes, des choses, des affûtiaux si extraordinaires, Jésus!

Mais ils la regardaient avec des yeux bien respectueux; car, de tous ceux qui étaient là, personne ne pouvait comprendre qu'un homme, devant une personne comme cela, dût songer un instant.... Oh! non!

Et les enfants de chœur, seuls, supposaient bien humblement qu'on pouvait l'approcher, parfois, en chantant des cantiques, et en agitant des encensoirs autour d'elle.

—Tin-que-tin-tin!

Là-haut, le pigeonnier antique qui sert naïvement de clocher lâche sur Salignacq ses tintements éperdus comme un vol sonore de blancs ramiers. Mais le député n'a pas fini de descendre. Et Yan, tout seul sur son char lamentable, lance les poings au ciel:

—Damnés! ils seront tous damnés! clame-t-il. Poutoun! Veux-tu bien venir m'aider à descendre, gredin!

Et le domestique Poutoun, les yeux distraits, prête l'épaule à son vieux maître.

—Tous damnés!

Et clopin-clopant, en faisant: ouf! ouf! sur ses béquilles en bois de frêne vainement surmontées de velours bleu, le vieux Yan, écumant, entra le premier à l'église, où il rythme sa marche frénétique de sonores:

—Tous damnés! Ouf! tous damnés!

IV

La procession avait eu lieu. La messe tirait à sa fin. L'église de Salignacq, remplie de bois vert, comme un hangar de bûcheron, était toute recueillement et prières. Le député et sa fille étaient calmes. Le vieux curé ne les regardait pas trop souvent; à peine dans les *dominus vobiscum*, quand il devait se retourner vers les assistants. A vrai dire, pendant le long évangile, il avait envoyé ses yeux en confiance, deux ou trois fois, en tournant les pages. Mais il n'avait pu distinguer que le paroissien à couverture d'ivoire de la demoiselle, et quelques autres menus détails.

Yan, les yeux obstinément cloués sur son livre, était tout fier, en songeant qu'il n'avait pas eu la tentation de regarder vers le député une seule fois.

Du reste, on ne pouvait rien voir, de cette ridicule place.

Or, tout à coup, Poutoun, qui tenait fièrement à sa main la remarquable branche de laurier préparée par Yan, tomba à bras raccourcis sur un gamin crispant. Ne s'avisait-il pas, ce gamin, de lui arracher, une à une, toutes les fleurs de son laurier!

—Attends! attends!

Il lui asséna un coup de sa branche dans le dos.

—Brouh! Cela fit un bruit de feuillage dans l'église.

Et aussitôt tout le bois bénit qui dormait là s'agita en tumulte, comme avide de se mêler au combat.

Le gamin riposta avec son laurier à lui. Un laurier voisin jugea nécessaire d'intervenir, d'autres ne purent s'empêcher de manifester leur opinion. Bref, par une contagion peu rare en ces cérémonies, tous les lauriers d'un coin de l'église se ruèrent les uns sur les autres, avec un grand bruit de forêt sous une tempête.

Brouh! brouh!

—*Dominus vobiscum!* clamait le curé.

—*Et cum spiritu tuo!* répondait Yan tout seul, à voix haute.

Brouh! brouh!

Le député s'amusait bien. Et les autres assistants croyaient devoir l'imiter.

—Sors donc un peu, eh! poltron!

C'est Poutoun qui jetait ce défi à un adversaire.

—On y va, Diou biban! fit celui-ci, en retroussant ses manches.

Brouh! brouh!

Et tous les lauriers sortirent avec fracas.

—*Corpus domini nostri*.... monologuait le prêtre.

—*Amen!* lançait Yan du Bignaou, en supputant les chances des combattants.

Et le député, qu'intéressait la lutte, sortit sans scrupule, suivi par sa demoiselle.

—*Agnus dei qui tollis*....

Mais toute l'assistance se dirigeait vers la porte, Et Yan, lui-même, gagné par l'irréligion, cherchait fiévreusement ses béquilles.

Brouh! brouh! Dehors, s'entendait la grande bataille végétale.

—Tiens, loup-garou!

—Attrape, tête d'âne!

Et l'on oyait des cris de femmes chiffonnées dans la bagarre.

Le curé, révolté par l'impiété de sa paroisse, s'empressa d'écourter sa messe. Il mangea ses oremus avec indignation: "Ce sacré Poutoun! il est bien capable de donner une râclée au grand Lourens de Labourdette!" Puis tout haut:

—*Ite, missa est!*

—*Deo gratias!*.... Ouf! ouf! fit Yan anxieux, qui s'était déjà élancé sur ses béquilles.

Sur la place, on se battait avec entrain. Les lauriers s'entrechoquaient véhémentement. Et des cris. Et des éclats de rire. Et des jurons, pendant que les cloches benoîtes, dans leur vieux pigeonnier, semblaient nasiller un *Angelus*.

Yan s'avança. On se bousculait autour de son char. Des branches de laurier craquaient. D'autres, effeuillées et meurtries, semblaient des drapeaux en haillons. Cas! cas! Et toute la place était jonchée de rameaux, de fleurs, de petits pains. Oh! ce qu'il advenait du travail artistique de Yan!

—Hardi, Poutoun!

—Hardi, Lourens!

—Cas! cas!

Et dans la cohue, Yan vit tout à coup son petit-fils Emile qui se battait comme un forcené.

—Hardi, Emile!

Yan sauta sur ses jambes impotentes.

—Hardi, mon garçon! cria-t-il. Tape dur! tape dur!

Il tapait dur, Emile. "Han" On entendait son souffle entre les coups.

Han! Brouh! Han!

Et Yan avait des éclairs d'orgueil dans les yeux.

—Hardi! hardi, mon petit!

Mais soudain, Yan entendit:

—Au secours!

Un cri de femme. Un cri français!

Diou biban! la fille du député décoiffée dans la bagarre!

Yan exulta.

—Hardi! hardi, Emile!

Mais Emile qui, bien involontairement, avait occasionné cette catastrophe capillaire, se hâta de faire des excuses:

—Mademoiselle, balbutia-t-il, très rouge, en se découvrant, je vous demande mille.... mille fois....

Clac!

—Tiens, nigaud! lança la demoiselle.

Et, ce disant, elle lui allongea une retentissante gifle en plein visage. Yan frémit.

—Hein? Quoi? demanda-t-il.

Non! ses yeux l'avaient trompé. Son petit-fils à lui, Yan! son petit-fils souffleté par cette poupée!

—Mille tonnerres! Je devions aveugle, moi!

Mais non, et même il saignait du nez, Emile! Oui, là, au milieu des risées de la foule.

Yan s'élança sur ses béquilles. Et, soufflant comme un fauve:

—Attends, attends, marionnette! cria-t-il en français. Je vais te régler ton affaire, moi!.... Ouf! ouf!....

Ce qu'il allait faire? L'écraser, parbleu! Non; seulement lui tirer les oreilles et lui faire "pan pan sur le tutu" comme à une gamine.

—Attends!

Et tout Salignacq riait autour de lui. Mais elle montait déjà dans sa voiture, la marionnette.

—Arrêtez-la! cria Yan sans sourciller. Ah! par exemple! Vous la laisseriez partir?

Et s'adressant au député Brion qui, majestueux et calme, donnait des ordres à son cocher.

—Eh bien, toi, là-bas, le gros moustachu! Approche donc un peu, si tu n'as pas peur.

Yan, lamentablement appuyé sur un platane, sortait déjà sa "chamarre" comme un lutteur forain.

—Oui, j'ai soixante-dix-huit ans, Diou biban! écuma-t-il en crachant dans ses faibles mains; soixante-dix-huit ans et plus de jambes! Mais des mannequins comme ça, j'en avalerais encore quatre! Ouf!....ouf!....

—Tais-toi donc, ganache!

Ces mots tombèrent dédaigneusement des lèvres du député.

Et, sans que l'hôte inviolable du Palais Bourbon daignât regarder autour de lui, la voiture étincelante partit, escortée par la foule.

Alors Yan s'affaissa contre le mur de la mairie.

—Anges de Dieu, est-ce possible?

Emile, le nez dans son mouchoir, saignait toujours.

—Ah! ça ne va pas se passer comme ça, je te le jure! tu entends, moustachu! Misérable! oser te frotter à moi, à moi, Yan de Bignaou, qui possède la moitié de la commune, à moi, qui chargeais à la fois trois sacs de froment, les pieds dans un béret! misérable!.... Mais tu viendras me lécher les sabots avant trois mois, entends-tu? et tu échoueras quand même aux élections! tu échoueras, je te le jure! dussé-je... dussé... Eh tiens!—lança-t-il en allongeant son poing nerveux vers la voiture, comme s'il avait voulu la briser d'un coup de pouce,—dussé-je me présenter moi-même contre toi, Diou biban!

Et, là-dessus, Yan aidé par Poutoun, monta sur son char, vengé, illuminé, radieux, comme s'il gravissait déjà, sur ses béquilles garnies de velours bleu, la tribune parlementaire du Palais-Bourbon.

V

Le château de la Taulade, où venait d'arriver le député Brion, était une bicoque antique, perdue dans une forêt. De chaque côté, des arbres; à perte de vue, des arbres.

On avait accès dans cette tanière par un petit chemin sinueux, que M. Brion avait fait tracer récemment, et qui débouchait, après de fols zigzags, dans le bois, sur une grande route départementale, à huit cents mètres environ du château. La forêt tout entière appartenait à M. Brion. Elle était clôturée de talus. De sorte qu'on n'y rencontrait guère que les domestiques du député et quelques écureuils vassaux.

Dans cette forêt, le jeune Emile du Bignaou s'aventura hardiment le lendemain des Rameaux. Et il fit de même le surlendemain. Et les jours suivants il y vint encore. C'était à cent mètres de chez lui, du reste.

Ce qu'il cherchait? L'occasion de se venger. Il lui fallait une réparation éclatante.

—Ah! la misérable! grommelait-il.

—La misérable, c'était Mlle Florence Brion, dont ses narines se souvenaient avec une légitime rancune.

M. "Saigne-du-Nez", ainsi appelait-on l'héritier du Brignaou, dans la commune, depuis ce mémorable dimanche.

Et le petit-fils de Yan trouvait ce sobriquet infamant, flétrissant, ignominieux.

Oui, certes, il la lui fallait, cette réparation!

Et il songeait avec stupeur que Marie Catalan, la vierge campagnarde et millionnaire que son cœur aimait, lui avait refusé une contredanse, à cause de cette aventure.

Yan, d'ailleurs, ne décolérait pas depuis la messe des Rameaux.

Se porter à la députation et battre l'ancien député ne lui paraissait plus suffisant.

—Attendre jusqu'au mois d'octobre pour me venger! Jamais!

Il fallait bien se l'avouer ensuite: cette vengeance n'était pas dans ses goûts.

Il sied de mettre une borne à tout, même aux bassesses qu'on doit faire dans la vie.

—Moi, pensait Yan, aller marmotter des harangues électorales de village en village, comme un mendiant de grands chemins? A d'autres. Mais combattre la candidature de Brion, par exemple, cela, de grand cœur!

Et ses jambes du vieux se trémoussaient d'aise.

Cependant Emile se promenait dans la forêt de la Taulade. Il se risquait jusqu'auprès du château parfois. Jamais il n'osait entrer. Il ne rencontrait toujours que des écureuils.

—Elle se cache, pensait-il. Elle a peur.

Un jour, tout à coup, devant le château, elle apparut, cette demoiselle Florence, toute vêtue de bleu. On!

Emile n'eut que le temps de se dissimuler derrière un saule

Il faut reconnaître qu'elle était terrifiante. Grande, d'abord, quoi qu'en eût dit le vieux Yan. Grande et droite, avec des seins exagérés, comme on n'en porte qu'à la ville. C'était honteux. Puis une tête laide, laide à faire frémir, certes. Toute blanche, cette tête, d'un blanc gras et mou. Puis des yeux énormes, inimaginables, terrifiants, d'un bleu violet. Des yeux d'évêque!

—La plus belle fille que j'aie jamais vue! avait déclaré l'instituteur, un monsieur qui ne s'y connaissait pas.

Emile Saigne-du-Nez erra dans la forêt.

Il avait sur lui un souvenir bizarre de cette personne: un gant de Suède qu'elle avait laissé tomber en le giflant. Un gant très étroit, dans lequel on n'aurait pu mettre, semblait-il, qu'une main de bébé.

Et Emile, très probe, ne le jetait pas au feu ce géant. Non, il le lui rendrait, plus tard, après la réparation, quand cette demoiselle lui aurait demandé pardon à genoux.

Car c'est cela, décidément, qu'il exigerait. A genoux, et peut-être en présence de deux témoins, comme avait conseillé Yan.

Jamais l'occasion de formuler cet ultimatum ne se présentait.

Et Emile en sentait redoubler sa fureur.

Un jour, au moment où il pénétrait dans la forêt, il rencontra Marie Catalan, la vierge paysanne et millionnaire.

Celle-ci était bien. Rose, carrée, douée de petits yeux jaunes et de belles mains potelées aux ongles courts, elle semait l'enthousiasme autour d'elle.

Emile ne la salua pas.

—Il doit être malade, songeait Yan.

Il l'obligea à s'aliter. Il lui conseilla des sirops, des pilules, d'autres médications intelligentes; si bien qu'Emile tomba malade effectivement.

Il guérit en apprenant que le député allait partir.

—Enfin, quelle délivrance!

Oui; mais voilà que la demoiselle restait, parfaitement, au château, avec une vieille tante!

—Quel ennui! se dit Emile.

Néanmoins, il revint dans la forêt. Il lui fallait une explication, coûte que coûte.

Un soir, il la trouva, la fille au député. Elle se promenait toute seule, avec un petit chien noir. Elle était toute vêtue de rouge.

Mais Emile passait pour un garçon courageux. Il ne se sauva pas.

—Bonjour, monsieur!

Oh! une voix extraordinairement désagréable qui faisait mal aux oreilles comme une projection de verre pilé. Et un accent si burlesque;

—Zou, m'sieu!

C'est tout ce qu'on entendait.

Lui salua carrément, en appuyant sur toutes les syllabes, à la gascogne:

—Bong-jour, Ma-den-moi-sel-leu!

Elle éclata presque de rire. De sorte qu'Emile eut envie de l'injurier.

Il se retint:

—Vous devriez savoir, ma-den-moi-sel-leu.... aggrava-t-il en se retournant, que, malgré.... malgré....

Il s'arrêta pour respirer. Les poumons semblaient vouloir lui sortir par la gorge.

Et, véhémentement, il dit, en baissant les yeux:

A continuer.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 28 janvier 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,541,154 00	$147,372 00
Même temps la semaine dernière	1,538,831 00	265,960 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain ... 79
Pièces de 5 francs ... $3,80 @ 3,90
Pièces de 20 francs ... 4,80 @ 4,90
Souverains ... 7,50 @ ----
Pièces de 10 thalers ... 15,40
Doublons espagnols ... 15,35
Doublons patriotes ... 15,40
Doublons mexicains ... @ 19,40
Pièces de 20 pesos mexicaines ... 80c par pes
Or de l'Amérique du Sud ... 4,60 @ 4,75
20 marcs prussiens ... 7 @ 8 0/0 esc
Or de la Californie ... 95 @ 97
Or américain, poids léger ... 5 0/0 d'escompte
Or américain mutilé.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en assez bonne demande, abondant et facile.

Prêts sur demande: aux banques—à 7 pour cent; en dehors des banques, 5 à 6 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel ... 7 pour cent
" A1 ... —@8
Prêts sur garanties collatérales ... 5@6
Hypothèque A1 ... 7@8

New York—Taux de l'argent, 3 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 3 ... consols 102 1/16; argent en lingots 44 5/16; U. S. 4's 129¼.
Paris—Rentes, 81.45.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅞.
Le STERLING est facile.
Connaissement de navire A1 ... 483 @483¼; clear ... 486
Traites de banques, soixante jours.
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce ... 5,23⅛
Traites de banques ... 5,18¾
soixante jours
LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 50c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 a. m.
100 actions du Crescent City RR ... 70
$2,000 Louisiana 4's ... 93⅞

Appel de 11 A. M.
12 actions Crescent City RR Co ... 70
$5,000 Louisiana 4's ... 93¼
2,000 Bons à prime ... 134¾
4,000 City Extended 6s [waterworks] ... 109
$10,000 Privilèges sur bons à prime ... 7/010

Appel de 2 P. M.
15 actions du Waterworks Co ... 68
50 actions du Merchants Ins. Co ... $57
$7,000 Bons à prime ... 134⅝
12,000 ...do ... 134⅝

Après l'appel de 2 p. m.
25 actions du N O Gas Light Co ... 84¾

Vendu à l'encan par MM. Macon, Paul & Robinson:
10 actions Jefferson City Gas Light Co. ... 81¼
1 action du Produce Exchange ... 120
2 actions de La Variety Association ... 525
1 First mortgage gold construction bond N O and P Railroad ... 725
5 actions du New La Jockey Club ... $57
10 actions du N O Gas Light Co ... 85½
20 actions N O Ins Ass ... 14¾
1 action du Louisiana Sugar Exchange ... 100
$5,000 Louisiana 4's ... 93¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	10	10½
Canal & Banking Co	100	140½	....
Citizens	100	64	67
Germania National	100	152	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	150	....
Louisiana National	100	143	....
Metro. Loan & Savings	100	115	120
Mutual National	100	....	130
N O National	50	61¼	64
People's	100	105½	110
State National	100	....	....
Union National	100		
Whitney National	100	151½	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	....	50½
Factors and Traders Ins	100	44	60
Firemen's	50	....	116½
Germania Ins Co	100	65½	75
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	90
Hope Ins	50	67½	....
Lafayette	100	56	59
Merchants Mutual	100	105½	111
Mechanics' and Traders	30	14½	....
N Orleans Ins As	50	21	22
N Orleans Ins Co	25	....	....
People's Ins	100	113	115
Sun Mutual Insurance	100	85	90
Southern Ins Co	100	117	....
Teutonia			
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	80½	81½
Crescent City	100	69½	71
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	101½	102½
Orleans	50	55	65
St-Charles Street	50	69	70½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	32
O C Slaughterhouse	50	30	....
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....	....
Consumers Ice Co	100	65	....
Louisiana Ice Man Co	50	11½	15
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	84¾	85
N O Waterworks Co	100	67¾	68½
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	55¼	64
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		93¼	93¾
— Three (Baby bonds)		53	55
Bons de ville.			
Premiums		134⅝	135
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		109½	....
.. Crossman		111¼	113¼
Consolidated Extended		109½	....
.. Crossman		111¼	113¼
Extended 6's		109	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		104	106
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		104½	106
		97⅞	98¾
City 5		113	116
City 7's old		112	115
.. new		125	....
.. gold		....	....
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		125½	....
U S 4 0/0		....	....
Canal & C alb. St RR mort.		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort.		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co mort.		....	....
Crescent City 1st		104	....
.. new		117	122
N O City RR Co mort.		....	....
St-Charles St RR mort.		....	....
N O Waterworks Co mort.		101	106
La Ice Mfg Co mort.		....	....
Loves S. Cotton Press mort.		....	....
La Electric L. 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		55	....
State Warrants Ordin. 1885		42	....
do do de 1886		45	65
do do de 1887		....	....
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		90	....
.. new		40	90
Jan. In. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Jan. 1 1880)		26	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		43	55
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches à la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,750 balles, comprenant 100 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est calme mais ferme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	8	8	7 15/16
Ordinary	8½	8½	8 7/16
Good Ordinary	9⅛	9⅛	9 1/16
Low Middling	9 9/16	9 9/16	9½
Middling	9⅞	9⅞	9 13/16
Good Middling	10¼	10¼	10 3/16
Middling Fair	10⅝	10⅝	10 9/16
Fair	11⅛	11⅛	11 5/16

FUTURS.

Calmes et faciles.

Janvier 9,88 à 9,90; février 9,92 à 9,94; mars 10,03 à 10,04; avril 10,12 à 10,13; mai 10,22 à 10,23; juin 10,33 à 10,34; juillet 10,43 à 10,44; août 10,37 à 10,39; septembre 9,96 à 9,98; octobre 9,60 à 9,61; novembre 9,49 à 9,50; décembre 9,49 à 9,50.

Les ventes comprennent 26,400 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9⅞; à Galveston à 10; à Mobile à 9⅞; à Savannah à 9⅞; à Charleston à 10; à Wilmington 10 1/16; à Norfolk à 10 1/16; à Baltimore 10½ à 10⅝; à New York 10 11/16; à Boston à 10¾; à Philadelphie à 10⅞; à Memphis 9 13/16; à Augusta 10.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Uplands 10 11/16; Middling Gulf 10 13/16.

FUTURS.

Faciles.

Janvier 10,55 à 10,56; février 10,58 à 10,59; mars 10,67 à 10,68; avril 10,73 à 10,74; mai 10,79 à 10,80; juin 10,85 à 10,86; juillet 10,88 à 10,89; août 10,90 à 10,91; septembre 10,43 à 10,44; octobre 10,09 à 10,10; novembre 9,94 à 9,95; décembre 9,94 à 9,95.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,377,197 balles; même temps l'année dernière, 1,372,143 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,483,851 balles; même temps l'année dernière. 4,356,317 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 987,510 balles; même temps l'année dernière. 920,996 balles; de tous les ports des Etats-Unis 3,008,684 balles; même temps l'année dernière, 3,008,875 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 366,196 balles; même temps l'année dernière, 379,468 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 910,363 balles; même temps, l'année dernière, 939,029 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif; les prix sont généralement en faveur de l'acheteur.

Cotes — 5⅝d pour le Middling Uplands et 5 11/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p.m.—Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—68 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 68 ¼fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 1465 barils et 575 boucauts de sucre et 1440 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Actif.

Choice ... —@5 1/16
Strictly prime ... —@5
Prime ... —@4 15/16
Fully fair ... 4 13/16@4⅞
Good fair ... —@4¾
Fair ... 4⅝@4 11/16
Good common ... 4½@4 9/16
Common ... 4¼@4⅜
Inferior ... Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... —@—
Choice white ... 6⅜@6 7/16
Off whites ... 6 3/16@6 5/16
Gray off white ... —@6
Fancy yellow clarified ... —@—
Choice yellow clarified ... 5⅞@6
Prime yellow ... 5¾@5 13/16
Off yellow ... 5 11/16@5¾
Seconds ... 4½@5¼

MELASSE—Open kettle inactif.

Fancy ... —@—
Choice ... 33 @34
Strict prime ... 30 @32
Good prime ... 26 @27
Prime ... 21 @23
Good fair ... 19 @20
Fair ... 19 @20
Good Common ... 15 @18
Common ... 15 @18
Inferior ... Nominal

CENTRIFUGAL—Ferme.

Fancy ... —@—
Choice ... 23 @24
Strictly prime ... 23 @24
Good prime ... 19 @21
Prime ... 19 @21
Good fair ... 18 @19
Fair ... 18 @19
Good common ... 16 @17
Common ... 16 @17
Inferior ... 16 @17
SIROP— — à —.
FERMENTING MOLASSES—4 à 7c. off.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALE—Actif et plus ferme.

Head ... 5¾@6
Prime ... 5¼@5⅝
Good ... 5 @5¼
Fair ... 4¾@4⅞
Ordinary ... 4½@4⅝
Common ... 2¾@—
No 2 ...

RIZ BRUT—Actif.
$4 00 à 5 00 le sac.
SEMENCE DE RIZ—$6 00 à 7 00.
RIZ POLI—Par ton, $12 00 à 16 00.
SON—Par ton, $18 00.

(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Calme et stable.

Extra fancy $4 25; Fancy à $3 85 à 4 00 le baril; choix $3 45 à 3 60.

FARINE DE MAIS—$2 80.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente à $5 00 le baril; extra fancy à $4 50, fancy $4 10 à 4 20, choix $3 70 à 3 80. Minnesota flour, bakers $4 50, patents $5 15 à 5 25.

FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.

CREAM MEAL—Choice $3 75 à 3 80.

GRITS—Choice $3 85 à 3 90.

HOMINY—$3 85 à 3 90 le baril.

FARINE DE SEIGLE—$3 75.

OATMEAL—Coarse $6 15 au $6 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote this 63 pour le blanc; à 64 pour le mêlé et à 65 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest 40 à 41; du Texas 48 à 50.

SON—$1 07½ à 1 12½.

FOIN—Prime $20,00 à 21,00. Choice $22,00 à 23,00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: 2 à 4c de plus par le maïs; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à —c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotare officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont calmes.

MESS PORK—$15 25.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules, à 6 20; short clear sides 8; short rib sides 8; long clear 8.

BACON—Epaules à 7; short rib sides 8⅞; long clear sides 8⅞, short clear sides 8⅞ à 9.

GRAISSE—En tierçons, refined, 7⅝ à 7¾.

JAMBON—11¼ à 11¾.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c de plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $13 50 à 14 00; pig pork $7 00 à 7 25 le demi-baril; $13 25 à 13 50. Plain or canvassed shoulders fancy, small, 7½ à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 8 à 8¾; pic-nic 8 à 8¾; S. c. o. breakfast bacon 11¼ à 11½; choice to fancy s.c. o. hams 12 à 12½.

BŒUF—Jobbing Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef à $8 50 en baril; extra plat $5 00 en demi-baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $7 00 à 7 50 le baril. New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE—Prime 19½ à 19¾; good 19¼ à 19½; fair 18½ à 18¾, ordinary 18 à 18¾; common 17¼ à 17½ la livre.

THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38; gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 35 à 36; extra firsts 29 à 31; firsts 25 à 27; seconds — à —; Western Dairy—Extra 20 à 21c; extra firsts 18 à 19, first — à —; common 13 à 15. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 13½; Western Cheddars full cream à 12; Western twins, full cream, fancy, à 12¼; Ohio flats, fancy full cream, à 12¾; Ohio flats, best skims choice 7 à 8; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre.

DU PAYS—Oranges de la Floride $2 50 à $3 50 la boîte; Pommes $2 50 à 4 00 le baril; pacanes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes séchées, fancy new crop, 4½ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York do $10 50.

ETRANGERS — Oranges de la Jamaïque — à —. Oranges impériales $4 00 la boîte, oranges de Palerme $3 00 à 3 50; oranges de Messine $3 00 à 3 50; oranges de Havane $— à —; Citrons de Messine $2 75 à 3 50; Citrons de Palerme $2 75 à 3 50; Raisins de Malaga, heavy weight bbls, $6 50; light weight bbls $6 00; kegs $3 50 à —; Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi-boîte $1 65; par quart de boîte 90c.; Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 7c la livre; en boîte; Fard dates 9c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la livre. Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $37 50 le 1000 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton lot $12 00; tourteaux $20 50 à 21 00 per long ton shipside; farine de graine de coton, jobbing, au dépôt $18 60 per short ton, et pour livraison de la côte, fleuve et chemin de fer, $19 00 à 20 50. Huile de coton crue 32 à — le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 75 à 3 25.

PATATES DOUCES—90c à $1 00.

OIGNONS—De l'Ouest $2 75.

AIL—Italien 50 à 60.

CHOUX—$3 00 à 3 50 par crate.

CHOUCROUTE—De l'Ouest, good $12 00; common $5 00 à 7 00.

HARICOTS — Choice Northern à 4⅛; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys 4½ à 4¾; western white kidney 5c; pois verts 2½; cowpeas, clays $1 20 à 1 25; mixed $1 00.

VOLAILLE—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 00 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $7 00 à 12 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 25 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $8 00 à 10 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 17 à 18c; ceux de la Louisiane 18 à 19.

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c; steer et peaux de vaches 30; à 70 livres 4c; kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 40c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½; dry flint 8½; dry salted 7c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry 1½ off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00: castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c. pièce; raccoons 30c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c

MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 1c; noire 2½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime. — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 4 à 6½; Leaf 7 à 12c.; Cutting and Burley sorts 10 à 14; Leaf 13 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80 à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4 s et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril; $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10; H $1 10; I 1 20; K $1 40; M $1 60; N $1 70; W G, ——; W W ——. Essence de térébenthine 38 à ——; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7c la yarde; 2 livres 7½ à 7¾; 2¼ livres, 8¾ à 9c; bailing twine 10c. la livre.

COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton; bateaux 45c; steamers $4 00 la tonne, en gros 38c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c.; Cahaba 55c. le baril pour familles; Montevallo 60c. le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 le ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon ... 2 28@ 2 3[illegible]
BRANDIES—Du pays, le gallon ... 1 50@ 3 50
Pêche—vieux, le gallon ... 2 35@ 2 75
Pomme ... 2 35@ 2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon ... 4 80
1878 ... 5 50
1875 ... 5 75
1870 ... 6 50
1865 ... 7 40
1860 ... 8 00
1848 ... 12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882 ... 5 50
.. 1870 ... 7 00
.. 1864 ... 9 00
.. 1848 ... 10 25
Bisquet, Dubouche & Co, Cognac ... 4 50
1878 ... 5 50
1870 ... 9 00
1848
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon ... 1 05@ 1 15
Ouest ... 1 10@ 1 15
Bourbon ... 1 40@ 3 50
Seigle ... 1 50@ 3 50
Ecosse, importé ... 4 00@ 4 25
Irlande, importé ... 4 00@ 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse ... 9 00
par gallon ... 3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15@ 1 18
Hollande, par gallon ... 2 75@ 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom ... 3 15@ 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse ... 8 50@ 9 00
Holland, par caisse ... 7 25@ 7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon ... 33@ 75
Zienfandel No 1, le gallon ... 60@ 75
Clarets importés—Ordinaire par baril ... 57 00@60 00
Clarets de famille, par baril ... 65 00@75 00
Clarets fins, le baril ... 90 00@175 00
Médoc, la caisse ... 5 00
St-Julien, la caisse ... 6 50
Margaux, la caisse ... 7 50
Pontet Canet, la caisse ... 10 00
Larose, la caisse ... 10 00
Léoville, la caisse ... 12 00
Château Lafitte, la caisse ... 25 00
Ordinaire, la caisse ... 3 00@ 3 50
Château Dillon, par caisse ... 125 00
Blanquefort, par cask ... 105 00
Château Dillon, par caisse ... 7 50
VINS BLANCS—Californie, le baril ... 35@ 75
Importé de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique ... 90 00@175 00
Graves, la caisse ... 6 00
Sauternes, la caisse ... 10 00
Haut Sauternes, la caisse ... 16 00
Latour Blanche, la caisse ... 18 00
Château Yquem, la caisse ... 30 00@ 30 00
Ordinaire, la caisse ... 3 25@ 6 00
Muscat, la caisse ... 4 25@ 5 00
Madère, Cette, le gallon ... 1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon ... 5 00@ 5 00
Madère, la caisse ... 12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon ... 1 50@ 1 60
Sherry Genuine Xérès, le gallon ... 5 00
Sherry, la caisse ... 9 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse ... 6 00@ 25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts. par douz. ... 29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay ... 24 75
Extra Dry ... 28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts. ... 26 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... 26 00
D. B. Pol & Co.'s qts ...
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts ... 28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ... 29 50
Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's ... 6 75 @ 5 00
Double bit ... 15 00
AXLE GREASE—Frazer's kegs. Boxes, gross ... 10 00 @ 4⅛
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in ... 6 00 @22 00
BRASS—Shee par livre ... 2 40 @ 3 00
COTTON SCRAPERS ... 30 @ 75
CHAINS—Trace ... 5 @ 7
Ox ... 28
COPPER—Roofing par livre
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus
HOES—H. B. No 0 to 6 ... 2 50 @ 5 50
A. B. No 00 to 3 ... 2 35 @ 6 00
Lyndon's bright crown 00000 to 3 ... 6 00
ROTARY HOES—Mallon's ... 54 00
Avery's ... 125 00
Stubble diggers ... 72 00
HOLLOW WARE—Skillets ... 3 @ 4
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1 ... 2⅛ @ 3
Round, 1 to 1⅞ inches ... 2⅛ @
Painted ... 2¾ @
Bands—Light, 3 to 6 1½ ... 2 35 @ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6⅛ inches ... 2 45 @ 3 60
Hoops—1 to 2 inch ... 3 @ 3 00
Sheet—No 10 to 14 G ... 2 75 @ 3 00
Galvanized No 26 G ... 6 00 @ 6 50
LEAD—Pig, par livre ... 5⅛@ 7⅛
Sheet, par livre ... 2 35
STEEL NAILS—10d, 60d basis ... 2 25
Iron nails ... 7⅛
OAKUM—Navy ... 9 00
United States Navy ... 10 00
Best
PLOWS—Avery, cast, Nos ⅛ to 1 ... 3 75 @ 3 75
Avery, steel ... 4 50 @20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net ... 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net ... 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net ... 2 00 @ 2 50
Double plows, Allemon's, No ⅛ to 2, each ... 25 00 @30 00
PLOW STEEL—3 to 12x⅛ to 2⅜ ... 4⅛ @ 4⅛
ROPE—Sisal, ⅛ in. and larger, basis ... 10⅛@ 11⅛
Manila ... 12 @ 13
Cotton, 5-16 et ⅝ ... 14 @ 15
SPADES—Ames ... 10 50 @12 00
Rowlands ... 6 00 @ 7 00
SHOVELS—Ames ... 9 50 @11 00
Rowlands ... 6 00 @ 7 00
SWEEP IRON—7 to 12x⅛ to 5/16 ... 3⅛@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches ... 13 00
I. C. de ... 10 00
1x14x20 ... 7 25
I. C., 1x14x20 ... 5 75
Block, par livre ... 40
TURPENTINE—Par gallon ... 38
VISES—Peter Wright's ... 16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized ... 4⅛
ZINC—Sheet par livre ... 6⅛@ 7
SHOT—Drop ... 1 40
Buck, 25 liv. bags ... 1 65
POWDER—25 liv. kegs ... 5 00

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$14 50	Plank No 1	$13 50
No 2	13 00	No 2	11 50
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	19 50
No 2	11 50	No 2	16 50
No 3	11 00	No 3	15 00
Ceiling No 1	16 50	Weath Bds No 1	13 00
No 2	12 50	No 2	9 50
No 3	10 00		
Boards No 1	15 50	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 4	8 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24 00	Ceiling, No 1	18 50
No 2	19 50	No 2	13 50
No 3	16 50	No 3	9 50
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	18 50
No 2	12 00	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	12 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	40 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	11 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	No 1	17@25
No 2	31 50	No 4	16 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.
No 1 ... 10 00 | No 2 ... 8 00
No 2 ... 9 00

MAHOGANY TIMBER.
No 1 ... | No 2 ...
No 2 ...

ASH TIMBER.
No 1 ... | No 2 ...
No 2 ...

WALNUT LUMBER.
No 1 ... | No 2 ...
No 2 ...

OAK LUMBER.
No 1 ... | No 2 ...
No 2 ...

SHINGLES.
No 1 ... 2 75 | No 2 ... 2 25
No 2 ... 2 75

LATH
Per 1,000 ...

Alabama lime ... 95@1 05
Cement domestic ... 1 75@2 00
Cement, imported ... 2 75@3 00
Slate ... 6 00@6 25
Brick—Lake and I. C. R. R. ... 8 00@9 00
Paving ... 7 00@10 00
Ordinary ... 7 00@ 8 50
Sand ... 20@ 25
Shells, small ... 40
Shells, large ... 1 25@1 50
Plaster, calcined ... 1 75@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross ... 3 @ 3½; fair to common ... 2 @ 2½

MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête ... $14 00@16 ; 2me qualité, par tête ... $10 00@15 00
Vaches communes et vieilles ... 9 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête ... 5 00@ 7 00
2me qualité, par tête ... 3 00@ 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête ... 7 00@ 9 00
2me qualité, par tête ... 5 00@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross ... 4½@ 5
Fair Ouachita par liv. gross ... 3½@ 4
MOUTONS—Choice, par tête ... $2 50@ 3 00
Fair, par tête ... 1 00@ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête ... 60 00@90 00
2me qualité, par tête ... 20 00@50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs ... $ 80@125
Bons chevaux de trait ... 125@165
Chevaux de selle et de voiture ... 175@250
Mulets pour habitations sucrières ... 165@200
Mulets, qualité moyenne ... 140@170
Mulets pour coton ... 100@12[illegible]
Mulets communs ... 40@ 7[illegible]
Bons mulets de ville ... $200@225

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	[illegible]
Australian	Liverpool	1er dist. 20
Buenaventura	Liverpool	1er dist. 27
Clinton	Havane	Alger rue 3e
City of Lincoln	Brême	4e dist. 43
Capulet	Liverpool	3e dist. 25
Carolina	Liverpool	Alger
Chalmette	New York	3e dist. 30
Corona		rue 5e
City Manchester	Hambourg	1er dist. 15
E B Ward, Jr	Puerto Cortes	Southport
Effective	Hambourg	1er dist. 15
Gussie	Port Limon	rue 6e
Gardenia	Gênes	1er dist. 21
Jamaican	Liverpool	Alger
Madrid		rue 2e
Martha	Brême	Alger
Parole	Laid up	4e dist. 40
Paris	Havre	4e dist. 43
Ponce de Leon	Barcelone	Southport
Pomeranian	Liverpool	Gretna
P. nsher	Hambourg	1er dist. 12
S Pizzati		

NAVIRES.

Cora		1er dist. 13
Henry		3e dist. 29
Heinrich		3e dist. 39
Ile Marthe	En détresse	1er dist. 36
Julia		rue 1re
Lizzie Burrill	Havre	3e dist. 31
Lydia Skolfield	Havre	1er dist. 32
Margarethe		2e dist. 16
Marcelino Jane	Barcelone	4e dist. 40
Prince Amadeo	Havre	rue 7e
Prince Henry	Liverpool	1er dist. 39
Riverside		1er dist. 36
Telefono	Russie	1er dist. 39

BARQUES.

Alejandro Bosch	Barcelone	1er dist. 35
America		rue 7e
Domenico Lanata	Liverpool	1er dist. 27
Flora	Gênes	3e dist. 33
Ilia		3e dist. 29
John Watt	Liverpool	rue 1re
Lady Dufferin		1er dist. 37
Nos	Revel	Gretna
Orion		3e dist. 41
Sator		2e dist. 18
Sant Anna		rue 8e

GOELETTES.

Cefalu	Pascagoula	2e dist. 16
Henry Souther		Elevator
Jos P Macheca		1er dist. 14
Royalist		1er dist. 14
R B Locke		2e dist. 17
Santo Oteri	Rotterdam	1er dist. 12
Shan Lee		1er dist. 10
T W Dunn		Gretna

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Freeman ... parti 21 janv
Steamship Excelsior, Higgins ... parti 24 janv
Steamship El Monte, Hawthorne ... parti 27 janv
Steamship Louisiana, Gager ... parti 27 janv

LIVERPOOL.
Steamship Carribean, Daniels ... parti 14 jan
Steamship Texan, Wallace ... parti 18 jan
Steamship Venezuelan, Gillies ... parti 23 déc
Steamship Counsellor ... parti 5 janv
Steamship Norfolk, Woolston ... parti 3 janv
Steamship Red Sea, Baker ... parti 5 janv
Steamship Navigator, Reynolds ... parti 22 janv
Steamship American, Wrake ... parti 21 janv

NEWPORT.
Barque Demetra, Schramm ... partie 30 sept

ANVERS.
Steamship Nantes, Grandillon ... parti 13 jan
Navire Suzanne, Zinke ... parti 26 nov

HAVRE.
Navire Norris, Barstow ... parti 10 déc

MARSEILLE.
Barque Maria Luigi, Savarese ... partie 11 janv

BREME.
Barque Marie Louise, Behring ... partie 28 déc
Steamship Ocean King, Denham ... parti 7 janv

HAMBOURG.
Barque Niagara, Steenken ... partie 30 nov

FUNCHAL.
Barque Federico, Vianello ... partie 16 déc

MONTEVIDEO.
Barque Maria Cristina ... partie 10 nov

BARCELONE.
Barque Matto August, Wirgl ... partie 1er déc
Brick Iris, Strom ... partie 29 déc

MESSINE.
Steamship Inflexible, Shaw ... parti 23 déc

PALERME.
Steamship Inflexible, Shaw ... parti 9 janv
Steamship Sidonian, Jamieson ... parti 3 janv
Steamship Starlight, Tiverton ... parti 18 janv

SWANSEA.
Steamship Red Sea, Baker ... parti 17 jan
Steamship Ocean King, Denham ... parti 18 jan

RIO DE JANEIRO.
Navire Crown Prince, Williams ... parti 22 déc
Barque Prince Arthur, Morch ... partie 22 déc

GENES.
Barque Oma, Durchman ... partie 9 janv

ASCENSION.
Barque Camilla, Zachariasen ... partie 11 nov

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—
Primes sur les risques d'incendie ... $185,875 30
Primes sur les risques de mer ... 6,577 07
Primes sur les risques de rivières ... 4,703 65
Total des primes ... $197,156 02
Moins les primes non échues ... 54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887 ... $142,282 02
Pertes payées—
Sur risques d'incendie ... $50,345 05
Sur risques maritimes ... 3,078 48
Sur risques de rivières ... 1,523 90
Taxes et dépenses, moins l'intérêt ... 8,355 98
Réassurances et primes remboursées ... 19,627 13—77,930 54
Profits ... $64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé ... $45,000
Réserve pour les réclamations non ajustées ... 15,000 — 60,000 00
En plus ... 4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:
Immeuble ... $252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres ... 56,786 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements ... 104,939 95
Billets à recevoir ... 54,724 51
Primes en voie de recouvrement ... 22,572 97
Action de la compagnie du chantier "DryDock" de Vallette ... 11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires ... 4,335 00
Comptant en caisse ... 35,772 25
$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi ce 13me jour de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:
D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, Jac B. Lallande, Aristide Hopkins, D. Fatjo, Paul Fourchy, U. Bassetti, Alden McLellan
14 juin—1an

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 22,929 Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Qu'une réunion des créanciers de Aaron Wolf soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 7me jour de Février 1888, à l'effet de voter sur la demande d'un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes, en paiements égaux et sans intérêt; et que H. H. Bryan, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Aaron Wolf, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
1 jan—3f sa 7 fév

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus courte et la plus rapide entre la Nlle-Orléans et Meridian, St. Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les localités à l'Est et au Nord. De la Nouvelle-Orléans à Cincinnati, 25 heures et demie seulement.

ALLANT AU NORD.

	No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép. Nlle-Orléans	5:00 p. m.	10:00 p. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	5:00 a. m.
Arr. St. Louis		7:20 a. m.
Arr. Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:50 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	12:05 p. m.
Arr. Attalla	5:25 a. m.	2:30 p. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:40 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr. Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

VENANT DANS LE SUD.

	No 1, Limited.	No 5, fast line.
Dép. Cincinnati	7:55 a. m.	8:00 p. m.
Dép. Lexington	10:15 a. m.	11:05 p. m.
Dép. Junction City	11:25 a. m.	12:30 a. m.
Dép. Chattanooga	6:00 p. m.	8:20 a. m.
Dép. Attalla	9:00 p. m.	1:00 p. m.
Dép. Birmingham	11:10 p. m.	3:30 p. m.
Dép. Tuscaloosa	12:48 a. m.	5:45 p. m.
Dép. St. Louis		9:00 p. m.
Dép. Meridian	4:00 a. m.	10:55 p. m.
Arr. Nlle-Orléans	9:36 a. m.	6:15 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets. 34 rue St-Charles.
1er janv—4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9 00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6 25 P. M.	No 4	7:00 A. M.
No 5	10 00 A. M.	No 6	3:45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée ... 8:40 P. M. | Départ ... 8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C.; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.
6nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ... 7:15 am	Atlantic Express, daily ... 8:10 pm
San Antonio Express, daily ... 7:20 pm	New Orleans Express, daily ... 8:05 am

Chars dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

PROMULGATION

—DES—

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE, Bureau du Secrétaire d'Etat.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Constitution, publication est ici faite et connaissance aux électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été votés par les deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton-Rouge, dans les années 1884 et 1886, la Constitution ayant prescrit que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci-dessus sont énoncés dans le lot No 43 et la résolution conjointe No 112 de la session régulière de 1884, et dans les résolutions conjointes Nos 22, 75, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquels sont ci-après publiés officiellement pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de ces derniers à la prochaine élection générale qui sera tenue mardi, 17 avril 1888 ou mardi qui suivra immédiatement le troisième lundi du dit mois, de la manière prescrite et dans la même forme que les électeurs qualifiés de l'Etat; et si une majorité des électeurs qualifiés votant à la dite élection, approuve et ratifie tous les amendements proposés, ou quelques uns des amendements proposés, l'amendement ou les dits amendements deviendront partie de la Constitution de cet Etat.

Lot No. 43 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 1.

RELATIF A L'UNIVERSITE TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1884, sont par le présent ratifiés et approuvés, et toutes les dispositions de la Constitution de 1879 qui y sont contraires ou qui en préviendraient l'adoption, sont par le présent abrogés, en tant qu'il s'agit de l'application ou des effets de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.

Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en levées de district et pourvoir à la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts, lesquels, conformément à la manière prescrite par la loi, seront chargés de la surveillance, de la construction, de la réparation et de l'entretien des levées dans les dits districts. Ces Commissaires des levées auront le droit de prélever une taxe qui n'excédera pas cinq millièmes sur les propriétés imposables situées dans le district alluvial de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que, dans le cas où il serait nécessaire de se procurer des fonds additionnels pour construire, entretenir, conserver ou réparer les levées protégeant les terres d'un district, une taxe au-delà de la taxe limitée par la présente [illegible] pourra être augmentée, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition [illegible] aura été soumis à un vote des contribuables [illegible] du district, ou aux ayant droit des dits contribuables, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans la portion alluviale du district exposé à l'inondation, et qu'une majorité de ces contribuables, en nombre et en valeur, se sera prononcée à la dite élection pour la dite augmentation."

Résolution conjointe No 22 de la session régulière de 1886.

Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas moins de six termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts, il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district, chaque année, excepté dans les paroisses de Cameron, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie, les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour, et ils ne seront pas changés dans trente jours au moins d'avis préalable publié dans un journal.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury, excepté dans les paroisses de Cameron, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année, avec un grand jury.

"Aux autres termes de jury, l'Assemblée Générale pourvoiera pour des jurys spéciaux, quand la nécessité s'en présentera pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 75 de la session régulière de 1886.

Amendement No 4.

Article 180—"Le Canal du Nouveau Bassin et le chemin coquillé, ainsi que leurs dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés.

Résolution conjointe No 88 de la session régulière de 1886.

Amendement No 5.

"Dans le cas de mort du lieutenant-gouverneur ou quand sa place deviendra vacante par suite de toute autre cause le président par intérim du Sénat la remplira; il en exercera tous les devoirs et recevra le traitement attribué au lieutenant-gouverneur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.

Amendement No 6.

Article 207.—Les propriétés suivantes, et nulle autre, sont exemptées de l'impôt, savoir: Toutes les propriétés publiques, tous les édifices dédiés au culte, tous les lieux affectés aux inhumations, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens-fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques, les biens-meubles des associations littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique, ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés ou loués dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront aussi exemptés de l'impôt les meubles meublant jusqu'à concurrence de $500. Seront également exemptés de l'impôt, pendant vingt ans à partir de l'adoption de la Constitution de 1879, les capitaux, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières textiles, de cuirs, chaussures, harnais, sellerie, chapeaux, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en marbre ou en pierre, savon, fournitures de bureau, encre, papier, navires (construction) et chocolat. Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers."

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 13e jour de janvier A. D., 1888.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
19jan—3m

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 2e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük. Termes de [illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42, de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi 28 janvier
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 4 février
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 11 fév

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris) ... $80 et $100
Deuxième classe ... $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 1er février, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants.
KNICKERBOCKER. HUDSON. LOUISIANA. NEW ORLEANS
Le steamer HUDSON, Capt. Freeman.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quitte à Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.
Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix ... $1 00.
Excursion ...
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent. No. 47 rue Carondelet.
18 oct.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. Zuntz vs. Céleste Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,813—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 4 février, 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné sous le numéro onze dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds

2o Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'îlet numéro 388, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.

Acquis par les défendeurs de Jos. Scheme, conformément à un acte passé pardevant John R. Légier, notaire, en date du 11 septembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30—3.10.17.24.31janv—4fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Maguard vs. Antoine Bonnau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,853—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et St. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante-douze pieds, sur une façade à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.

Acquis par le défendeur de J. B. Socola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25fév1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Catherine Vogelsanger vs Alexander Mastic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,928—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Claiborne, anciennement St-David, Derbigny, anciennement Prosper, et Marigny, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan particulier fait par A. Armas, ingénieur civil, en date du 20 novembre 1870 et annexé à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, le 22 janvier 1870, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent seize pieds, entre lignes parallèles, avec appartenances.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 jan 25—fév 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Un îlet de terre de valeur borné par les rues Felicity Road, Market, Annunciation, Richard et Constance, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme la Planters Cotton Press. Ensemble avec les machines, presses et les ustensiles qui y appartiennent dans l'affaire de

Thos. F. Lewis et Robt. M. White vs. Robt. Abbatt et Robt. Abbatt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,949—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain îlet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, presses et ustensiles qui s'y trouvent, connu et désigné comme la Planters Cotton Press, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans ce qui était autrefois la municipalité appelée Faubourg Annunciation, ou Lacourse, désigné comme îlet numéro quarante-quatre sur le plan original du dit Faubourg Annunciation ou Lacourse, dressé par B. Lafon, voyer, en date du 5 mai 1807, et déposé pour référence dans l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire en la dite ville de la Nouvelle Orléans. Le dit îlet de terre est borné par les rues Felicity Road, Market, Annunciation, Richard et Constance, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant [illegible]

17janv—[illegible]